



## FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Ministre continue à botter en touche

Au lendemain de la manifestation nationale du 15 juin, qui a rassemblé plusieurs milliers de manifestants de tout le territoire, une délégation de la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale a été reçue hier par la Ministre des affaires sociale et de la santé.

La CGT a de nouveau interpellé la Ministre sur la situation budgétaire des établissements et particulièrement sur la question des PPP et celles des emprunts toxiques, dont la date buttoir de recours se termine aujourd'hui. La Ministre s'est défaussée en renvoyant la responsabilité sur les ARS, en charge de la gestion des renégociations d'emprunts et sur les établissements eux-mêmes, puisqu'ils sont autonomes quant à leur projet d'investissement !

Sur notre demande d'ouverture de négociations sur l'emploi, la formation et les salaires, là encore la Ministre ne se sent pas concernée et se dégage de toute responsabilité en évoquant l'agenda social de la Fonction Publique.

Pire, quand nous l'alertons sur la situation de grande détresse vécue par les salariés de la santé et de l'action sociale et sur le nombre inquiétant de tentatives de suicides sur les lieux de travail et la nécessité de mesures urgentes, la Ministre ne s'émeut pas et pour toute réponse nous dit qu'un observatoire des suicides et un observatoire sur les condition de travail vont être mis en place.

Sur l'arrêt des restructurations et fermetures de services, là encore tout va bien pour la Ministre !!!

Sur la situation particulière des Bluets, elle affirme que son avenir n'a jamais été remis en cause, mais il faudra malgré tout que l'établissement rentre dans les clous des contraintes budgétaires.

Concernant l'Hôtel-Dieu, la CGT se félicite d'un fléchissement dans le ton de la Ministre, qui est à mettre au profit de la lutte tenace menée depuis plusieurs mois. La Ministre nous a affirmé que la concertation allait continuer, mais implique les élus en assurant que le projet de l'AP-HP n'est pas contesté par la majorité d'entre eux.

Sur la question de la branche associative sanitaire et sociale où la révision des conventions collectives se poursuit, nous n'avons eu aucun engagement de la ministre.

Au sujet des ordres professionnels, la ministre assure continuer à porter ce dossier notamment sur la non affiliation des salariés, elle renvoie la responsabilité de la situation de blocage sur les parlementaires très divisés sur ce sujet. Ils craignent que notre revendication d'abrogation des ordres soit repris très largement.

Enfin, la CGT a dénoncé les inacceptables discriminations subies par les représentants syndicaux dans le cadre de leurs mandats, qui se voient traîner devant les tribunaux ou les conseils de disciplines, qui sont convoqués chez les gendarmes, qui sont accusés de fautes professionnelles pour être licenciés... Nous avons demandé à la Ministre d'agir pour que cessent ces atteintes, on ne peut d'un côté prôner le dialogue social et de l'autre laisser les directions d'établissements entraver les libertés syndicales.

Encore une fois, la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale déplore l'absence d'engagement de la Ministre. Elle appelle ses organisations à rester mobiliser sur les lieux de travail, à poursuivre les luttes pour mettre en échec la politique de démantèlement de notre système de santé et d'action sociale et de nos garanties collectives.

Fait à Montreuil, le 18 Juin 2013

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

286

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 55 82 87 74

E-Mail :  
com@sante.cgt.fr